



ARRETE N°ADMG_2026_031

Le Président de la Communauté de communes,

Vu les articles L5211-10, L5211-2 et L2122-17 du CGCT,

Vu la délibération CC_2026_069 du Conseil communautaire en date du 7 avril 2026 relative à l'élection du Président,

CONSIDÉRANT que Monsieur Mucciante Frédéric, remplit les conditions statutaires pour bénéficier d'une délégation de signature au regard du grade détenu et des fonctions exercées de chef de service des ressources humaines,

ARRETE

ARTICLE 1 : Délégation spéciale est donnée à Monsieur Mucciante Frédéric, chef de service ressources humaines, pour signer en nos lieu et place, sous notre responsabilité, les actes suivants, dans le cadre du bon fonctionnement du service dont il a la charge :

Documents de portée spécifique :

- Transmission des actes au contrôle de légalité (par voie dématérialisée ou non)

Documents relatifs aux Ressources Humaines :

- Déclarations d'accidents du travail et assimilables (feuille de prise en charge notamment) ;
- Etats de service (pour inscription aux concours et examens professionnels) ;
- Signature pour la délivrance des billets de congés annuels SNCF ;
- Attestations d'employeurs, attestations Pôle Emploi ;
- Réponses aux enquêtes diverses sur l'emploi et les effectifs de la collectivité ;
- Déclarations des effectifs et le recensement des postes ouverts aux concours ;
- Déclarations des charges sociales ;
- Conventions d'accueil des stagiaires ;
- Courriers de saisine comité médical, cap et d'expertise médicale
- Courriers en réponse aux demandes d'emploi, de stage, de formation ;
- Courriers de convocation divers ;
- Ordres de mission des agents ;
- Etats de frais de déplacements ;
- Devis et bons de commande (organismes de formation, pharmacie, vêtements de travail...) ;
- Bordereaux de paies et charges sociales.

ARTICLE 2 : Cette délégation prendra effet à compter du 13 avril 2026 pendant toute la durée de l'exercice des fonctions de l'agent et dans la limite du mandat du Président.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé, transmise à Monsieur le Préfet du NORD, affiché et inscrit au registre des délibérations de la collectivité.

Il sera rendu compte de la présente décision à la plus proche réunion de l'assemblée.

Fait à PONT-A-MARCQ, le 13 avril 2026

Le Président

Ludovic Rohart

Publié le :

Notifié le : 14/04/26

Frédéric MUCCIANTE



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	ADMG_2026_031
Objet :	Délégation spéciale donnée à M. Frédéric MUCCIANTE, Chef de service ressources humaines
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-14 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.5 - Delegation de signature
Identifiant unique :	059-200041960-20260414-ADMG_2026_031-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20260414-ADMG_2026_031-AI-1-1_0.xml	text/xml	915 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : Arr_t_de d_l_gation Fr_d_ric MUCCIANTE.pdf Nom métier : 99_AI-059-200041960-20260414-ADMG_2026_031-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	82.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	14 avril 2026 à 17h12min50s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	14 avril 2026 à 17h12min56s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	14 avril 2026 à 17h12min59s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 avril 2026 à 17h13min01s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 avril 2026 à 17h13min22s	Reçu par le MI le 2026-04-14